Zeitschrift: Le Tracteur et la machine agricole : revue suisse de technique agricole

Herausgeber: Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture

Band: 22 (1960)

Heft: 3

Rubrik: Au volant du tracteur

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

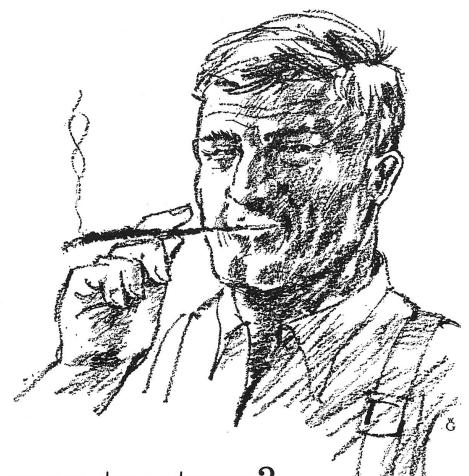
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 30.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Avant de quitter la route cantonale, je viens de passer devant le signal routier qui rend attentif aux risques de dérapage. Cela me ramène sans le vouloir à la nouvelle loi sur la circulation routière, qui, comme on le sait, entrera en vigueur par étapes. Que pourront bien nous apporter les différentes ordonnances d'exécution? A ce propos, je me souviens d'un article où l'on parlait de ce qui se faisait au Palais fédéral, à Berne. On disait entre autres qu'au cours des quatre dernières années, 34 lois fédérales, 30 arrêtés fédéraux à caractère obligatoire général, 133 arrêtés fédéraux simples et 11 conventions intercantonales avaient vu le jour! Il serait intéressant de savoir quel pouvait déjà être le nombre de ces lois et de ces arrêtés il y a cinq ans. Etant donné l'incroyable quantité des dispositions légales existantes, il m'est difficile de comprendre comment nos conseillers fédéraux ont pu jurer le 17 déc. dernier de respecter les lois, c'est-à-dire l'imposant ensemble des lois promulguées jusqu'ici...! Ne serait-il pas sage de leur rappeler périodiquement la dangereuse situation dans laquelle ils se trouvent constamment? On aurait presque envie de leur crier: «Attention, risques de dérapage!», comme aux usagers de la route. Réflexion faite, il serait tout de même indiqué d'installer dans les bureaux de l'Administration fédérale un signal portant l'inscription «Attention à ne pas violer lo loi!» Cette mesure de précaution pourrait avoir aussi pour effet d'engager ces Messieurs de Berne à instituer une autorité qui abroge les lois, parallèlement à celle qui les élabore! Il serait peut-être aussi indiqué de fixer le dit signal sur le siège de nos représentants au Conseil national et au Conseil des Etats! -ilu-





Pour mon tracteur?

Seulement les carburants et lubrifiants Esso.

Ça, c'est une affaire!



Esso Motor Oil Essolube HD Benzine Esso Diesel Esso Pétrole Esso pour tracteurs White Spirit Esso pour tracteurs Adressez-vous au dépositaire Esso le plus proche ou directement à Esso Standard (Switzerland) Lausanne ou Genève